



Commune de Jalhay

## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame Thierry et Fabienne MALHERBE-GLAUDE demeurant Bois de Mariomont 60 à 4845 Jalhay.

Le terrain concerné est situé Bois de Mariomont, 60 à 4845 Jalhay et cadastré division 1, section A n°16F3.

Le projet est de type : la pose d'un bardage isolant sur la partie arrière de l'habitation, et présente les caractéristiques suivantes :

**Pose d'un bardage isolant en bois (mélèze pré-grisé) sur les murs de l'annexe sise à l'arrière de l'habitation.**

Dossier soumis à Annonce de projet en vertu de l'article D.IV.40 du CoDT : écart aux prescriptions du permis de lotir, à savoir : bardage en bois (mélèze pré-grisé) non autorisé

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et le samedi **27/05/2023** à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service de l'urbanisme aux heures et jours susmentionnés.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 22/05/2023 au 05/06/2023 au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [service.urbanisme@jalhay.be](mailto:service.urbanisme@jalhay.be)
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent à Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202300039/5065/2023**

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 22/04/2023

La Directrice générale,

B. ROYEN-PLUMHANS



Le Bourgmestre,

M. FRANSOLET